

[VILLE], le [DATE]

[NOM DU DÉPUTÉ]

[adresse]

**Objet : Écarts salariaux – Loi sur l’équité salariale**

[Madame la Députée,] ou [Monsieur le Député,]

Je, prénom, nom, vous contacte au sujet du dossier de l’équité salariale. À titre de inscrire votre corps d’emploi, je vous demande de considérer ma demande et de me faire un suivi. La *Loi sur l’équité salariale* a pour objectif de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l’égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d’emplois à prédominance féminine. Une fois l’équité atteinte, la Loi prévoit que l’employeur, en l’occurrence le Conseil du trésor, en assure le maintien.

Or, diverses plaintes ont été déposées par la Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ) et ses syndicats affiliés et ce, afin de contester la conformité de l’évaluation du maintien 2010 et 2015 réalisée par le Conseil du trésor. À partir de ce moment, l’ancien gouvernement a laissé trainer les choses en refusant de corriger la situation, compromettant ainsi le droit à une évaluation juste et équitable lors de l’évaluation du maintien de l’équité salariale pour l’ensemble de ces travailleuses.

Malheureusement, je constate que depuis l’élection de du gouvernement actuel, ces iniquités salariales à l’endroit de ces femmes persistent toujours. Je déplore le manque d’empressement et de volonté du gouvernement de mettre un terme à cette discrimination qui dure depuis plus de dix ans, et d’en corriger rétroactivement ces effets. Cette situation déraisonnable et abusive a assez duré!

L’équité salariale est un droit fondamental qui ne peut être négocié. Je vous demande votre appui pour rappeler au Conseil du trésor ses devoirs envers nos membres victimes de discrimination.



Signature